



Biomnis

Test urinaire pour le suivi du cancer de la vessie

- Dans le cadre de votre parcours de soins, votre urologue vient de vous prescrire un test urinaire moléculaire.
- Le prélèvement sera réalisé au sein de l'établissement de santé où exerce votre urologue.
- Le test sera effectué dans un laboratoire de biologie médicale spécialisée.
- Les résultats de ce test seront adressés directement à votre urologue.
- Vous n'avez rien à régler pour ce test.